



DOSSIER DE CANDIDATURE « FORMATION INITIALE D'ARBITRE »

Vendredi 24 septembre 2021 de 19h à 22h30
Samedi 25 septembre de 8h30 à 17h30
Vendredi 1er octobre de 19h à 22h30
Samedi 2 octobre de 8h30 à 17h30

Lieu : District du Cantal, Maison Départementale des Sports, Avenue du Général
Leclerc, 15000 AURILLAC

Présence impérative à toutes les dates

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Si oui, type de licence : Dirigeant Joueur Educateur

N° de Licence :

Si licencié avec certificat médical valide, aucun justificatif médical supplémentaire à fournir.

Si non licencié mineur au 1^{er} juillet de la saison, fournir l'auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur en pages 7 et 8 du document ci-après <https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/46239544e967150cf079a25d69a54a20.pdf> s'il est répondu non à toutes les questions (si réponse oui à au moins une question fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football) + attestation de responsabilité civile

Si non licencié majeur au 1^{er} juillet de la saison, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile

Téléphone : Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

2. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, lequel : N° d'affiliation : Club :

Votre tuteur en club (nom-prénom) :

Téléphone et mail :

Vos disponibilités pour arbitrer :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|---------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| Journée | | | | | | | |
| Soir | | | | | | | |



3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 120€ (90€ de frais pédagogiques et 30€ de frais de restauration)

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
- Par chèque
- Par prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

Pour tous : je bénéficie d'un bon de formation de 25€ - je déduis du montant total (bon dématérialisé)

Je suis une candidate féminine, je bénéficie d'un financement supplémentaire de 25 € par la LAuRAFoot

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

Nom du stagiaire :

N° d'affiliation : Club :

Nom du responsable et signature :

Cachet du club obligatoire :

4. DROIT A L'IMAGE

Candidat arbitre :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

J'autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparais le candidat arbitre, réalisée sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.



6. PIECES JUSTIFICATIVES

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat

Photo d'identité

Paiement par chèque :

Pour les candidats masculins : Chèque de 65 € pour les frais pédagogiques (établi à l'ordre de la LAuRAFoot) + chèque de 30€ pour les frais de restauration (établi à l'ordre du District du Cantal)

Pour les candidates féminines : Chèque de 40 € pour les frais pédagogiques (établi à l'ordre de la LAuRAFoot) + chèque de 30€ pour les frais de restauration (établi à l'ordre du District du Cantal)

Pour les licenciés « Joueurs ou Educateurs ou Dirigeant avec validation médicale » :

La preuve de la détention d'une licence joueur ou éducateur ou dirigeant pour la saison en cours à travers :

la production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FF »

La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application footclubs.

Pour les non licenciés :

Pour les majeurs : certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation

Pour les mineurs : **auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur de réponses négatives ou, à défaut** certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation

Pour tous : Attestation de responsabilité civile

7. SIGNATURE

Je m'engage à présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinale avec un schéma complet ou test PCR de -48h ou certificat de guérison) avant le début de la première séance groupée sur plusieurs jours ou avant le début de chaque séance si séparées de plusieurs jours et à respecter le protocole sanitaire mis en place.

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'I.R.2.F. par courrier ou messagerie officielle, accompagné du règlement (chèque ou prise en charge) à :

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL
13 Rue du bois Joli, 63800 COURNON
gcartelli@laurafoot.fff.fr

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 17 SEPTEMBRE 2021